

Le Bulletin



Du Centre d'Apprentissage du Haut-Madawaska

Dates Importantes

Dans ce numéro
Le CAHM dans La Presse.....2
Les NXT envahiront le CAHM.....5

Le 10 mars 2008

Mars

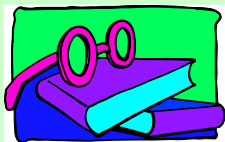
3-7 Congé de mars
17-20 Semaine de la
Fierté française
18- Spectacle à la
Cité des Jeunes ;
L'Acadie des
terres et forêts.
21- Vendredi Saint
24 - Lundi de Pâques

Avril

9- Rencontre
parents-
enseignants-élèves –
Remise des bulletins

**Où que je
sois, le
français,
c'est mon
chez-moi !**

Bonne semaine
provinciale de
la fierté
française !!!



Message du directeur

Bonjour à vous tous !

Tel qu'indiqué dans une lettre envoyée aux parents le 28 février dernier, le comité de la gestion de la cafétéria essaie de redresser sa situation financière. Des changements importants seront en vigueur dès le 10 mars au retour du congé. Nous espérons que les changements apportés nous permettront de prolonger le service le plus longtemps possible et de terminer la présente année scolaire sans déficit. Des appels d'offre seront ouverts afin de trouver d'autres gestionnaires pour septembre 2008 et d'offrir aux élèves un bon service de repas chauds qui respecte la politique alimentaire préconisée par le Ministère de l'éducation du N.-B. Le comité se rencontrera à nouveau pour réévaluer la situation à la fin mars et pour prendre les mesures qui s'imposent. Merci de votre compréhension.

C'est pendant le mois de mars que nous célébrerons la semaine provinciale de la fierté française (SPFF). Des activités, dont un spectacle de talent, seront organisées. Le 18 mars prochain, tous les élèves de l'école auront la chance d'assister à la Cité des Jeunes au spectacle ; L'Acadie des terres et forêts. Ce spectacle est offert gratuitement dans le cadre de notre programme d'animation culturelle.

Je termine en vous rappelant que les bulletins seront remis aux élèves lors de la rencontre parents-élèves-enseignants le 9 avril prochain. Pour les élèves dont les parents ne seront pas présents, ils le recevront le lendemain. Vous êtes donc invités de venir, accompagné de votre enfant, afin de recevoir son bulletin.

Roberto Gauvin, Directeur

Mardi le 19 février dernier, plusieurs articles au sujet de notre école étaient publiés. Voici donc un extrait d'un article de la journaliste Silvia Galipeau intitulé « Une petite école qui voit loin ». L'intégrale des articles est aussi disponible sur notre page web.

C'est à Clair, un tout petit village de 800 âmes au Nouveau-Brunswick, que se trouve l'école primaire la plus avant-gardiste au Canada.

Au menu du Centre d'apprentissage du Haut Madawaska (C@HM): portables pour les plus vieux, tablettes PC pour les plus jeunes (des ordinateurs qui permettent de travailler la calligraphie, à l'aide d'écrans tactiles), une radio étudiante, une télé étudiante, des balados, des caméras numériques à la portée de tous, même une entente avec le journal local, afin de publier des textes des jeunes chaque semaine.

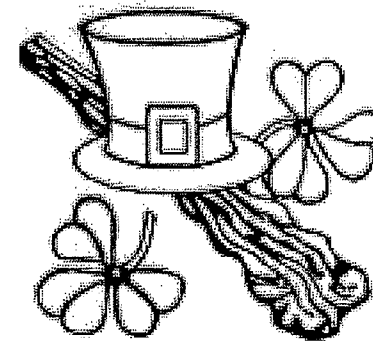
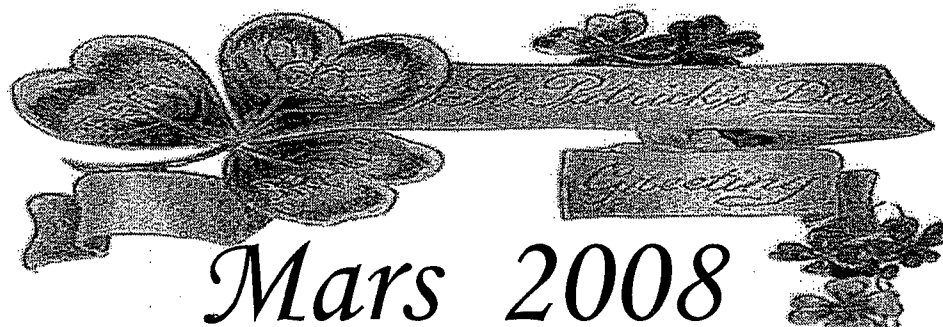
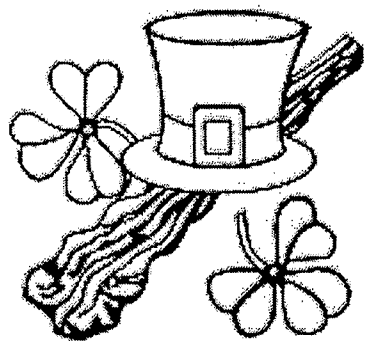
«Dans la largeur de l'intégration, et la panoplie de ce qu'ils intègrent, c'est probablement l'école la plus avancée au Canada», indique Mario Asselin, conseiller en intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) en milieu scolaire.

L'école est née il y a 11 ans, avec une mission claire: devenir un centre «multimoderne qui se projetterait vers l'avenir», un chef de file inspirant pour les autres écoles de la province, explique son instigateur, Léo-Paul Charest, à l'époque directeur général de l'éducation du district scolaire (désormais aux Affaires intergouvernementales).













... Fondée dans les années 90, le Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska (C@HM) visait haut, et loin: faire de cette petite école rurale un centre «multimoderne qui se projetterait vers l'avenir», un chef de file technologique qui rejaillirait sur les autres institutions de la province. Onze ans plus tard, son instigateur, Léo-Paul Charest, alors directeur général de l'éducation du district scolaire (désormais aux Affaires intergouvernementales), n'est pas peu fier. «Oui, je suis très content de voir où l'école est, et où elle va. C'est ce que j'avais espéré.»

Assisté par le ministre de l'Éducation de l'époque, le libéral James Lockier, Léo-Paul Charest avait eu cette vision presque par nécessité: il fallait fermer trois écoles dans le district, et réunir tous les élèves à Clair, dans un nouvel établissement. Certains jeunes devraient faire près d'une heure de route. Pour convaincre les parents du bienfait de cette restructuration, il leur a fait une promesse: «Oui nous allons faire des économies en fermant les écoles, mais cet argent va être réinvesti. On va faire une école dont vous serez fiers, dans quelques années.»

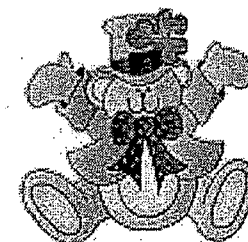
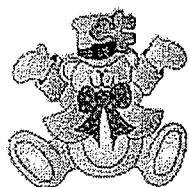
Comment ont-ils financé le virage technologique? Jamais l'école n'a bénéficié de traitement de faveur, assure-t-il. «C'est le dynamisme du personnel qui a été capable d'aller chercher des fonds.»



Mars 2008

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
2	3 Congé	4 Congé	5 Congé	6 Congé	7 Congé	8
9	10	11	12	13	14	15
16 <i>Demain c'est la St-Patrick. Bonne Fête à tous les Irlandais</i> 	17 <i>Lancement officiel pour la semaine du français</i>	18 <i>Spectacle des Terres et forêts à la CDJ (Maternelle à 8)</i>	19 <i>Journée Chapeau</i>  <i>Concours d'épellation</i>	20 <i>Spectacle de talents de l'école</i> 	21 <i>Congé</i>  <i>Vendredi Saint</i>	22 <i>Samedi Saint</i> 
23 <i>Pâques</i> 	24 <i>Congé</i>  <i>Lundi de Pâques</i>	25	26	27	28	29
30	31					

Voici les activités du mois de Mars du Conseil des élèves



Capsule Vox Pop !!!

Dans le cadre du programme « école/famille/communauté ; une affaire de classe ! », nous voulons obtenir vos commentaires et suggestions à propos du fonctionnement de l'école. Nous vous invitons donc à participer à notre projet « Vox Pop » en remplissant les questions ci-dessous et en retournant cette feuille à l'enseignant titulaire de votre enfant ou en l'envoyant directement au secrétariat.

Il vous est aussi possible de communiquer avec la direction au 992-6006 au besoin.

Lors de notre dernière chronique, certains parents se sont exprimés sur notre programme Sports/Arts/études à savoir s'il devait être offert aux élèves des autres niveaux. Un parent a écrit; «Oui, pourquoi pas en faire profiter plus de jeunes. Je suis d'accord pour que les autres niveaux y participent ». Merci de vos commentaires !!!

Pour cette chronique du mois de mars, nous vous demandons votre opinion sur les devoirs à la maison. Est-ce qu'il y en a trop ? pas assez ? Sont-ils importants pour réussir à l'école ?

Autres commentaires et suggestions ?

Merci de votre participation !!!

C'est ensemble que nous continuerons d'avoir une école de qualité ouverte sur sa communauté !!!



Les NXT envahiront le CAHM

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un projet d'envergure a été approuvé dans le cadre du Fonds d'innovation en apprentissages (FIA) du Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick. C'est ainsi que les élèves de 5e à 8e année auront l'opportunité d'utiliser la robotique afin d'améliorer la résolution de problèmes en mathématiques et de développer la pensée critique. Des robots de type NXT Mindstorms de Lego, seront utilisés dans le cadre de ce projet intitulé; RobotMaTIC. Plus de 47 500.00 \$ ont été octroyés pour la réalisation



de ce projet en partenariat avec le Ministère de l'éducation du Nouveau-Brunswick, l'APTICA (Avancement pédagogique des technologies de l'information et des communications en Atlantique), le site CASMI (Communautés d'apprentissages scientifiques et mathématiques interactifs) et l'Université de Moncton. Des modules seront aussi développés pour que les élèves, dès la maternelle, puissent utiliser avec les enseignants qui le désireront, la robotique dans les cours de mathématiques.

Des scénarios pédagogiques qui seront développés inciteront les élèves à décrire leur démarche de résolution de problèmes en utilisant par exemple, le questionnement à haut niveau. Les élèves peuvent être regroupés en équipes dépendant de leur tâche avec les robots, ils doivent planifier leur travail, trouver des ressources, programmer leurs robots et analyser de façon critique leur fonctionnement. La recherche démontre que cet aspect d'échange et de partage social mènent à une intégration plus harmonieuse de tous les élèves en cherchant à maximiser le potentiel de chacun.

Une étude de cas sera menée par une équipe de chercheurs de l'Université de Moncton afin de mesurer l'effet du projet sur la motivation et les apprentissages des élèves en pensée critique et en résolution de problèmes en mathématiques. Les expériences pédagogiques avec la Robotique réalisées ailleurs démontrent comment ces outils et situations-problèmes à l'étude permettent de créer une véritable communauté d'apprentissage bénéfique à tous les élèves. La somme de 47 500.00\$ ira à l'achat de modules en robotique, divers équipements informatiques, à la formation et à la recherche.

Cette annonce fait suite à un premier projet de près de 20 000\$ intitulé « L'utilisation de la technologie et du cybercarnet pour l'apprentissage des stratégies cognitives et métacognitives en littératie ». Nous voulons innover et mesurer par une recherche longitudinale les effets de l'utilisation du cybercarnet et du Tablet PC, sur l'apprentissage et le développement de l'écriture en 2e et en 3e année. Les besoins des

élèves en salle de classe sont de plus en plus différents. Il faut donc développer des stratégies de différenciation pédagogique qui nous permettent de respecter chaque enfant dans son rythme et dans sa manière d'apprendre. Nous privilégierons l'apprentissage par problèmes (APP) ce qui permettra à chaque élève de résoudre un problème réel ou authentique à sa mesure. Ces problèmes à résoudre seront interdisciplinaires et toucheront également les résultats d'apprentissage transdisciplinaires ce qui favorisera une meilleure intégration des apprentissages.



Les enseignants du CAHM seront donc fort occupés à développer une expertise et à se familiariser avec les stratégies d'enseignement. Le développement de ces programmes nécessitera de nombreuses heures de travail. Les résultats d'un tel projet auront un effet positif sur l'apprentissage des élèves et permettront de respecter chaque enfant dans son rythme et dans sa manière d'apprendre.

Élèves du mois de janvier

Voici les élèves méritants du mois de janvier dans le cadre du programme d'élèves du mois. Un merci spécial à Monsieur Dennis Dubé et à Mme Sylvie Marquis pour leur générosité en offrant des pâtisseries de leur entreprise ; « **Les gâteries du fin connaisseur** », aux élèves méritants. Merci aussi au comité de cafétéria pour les verres de lait.



De gauche à droite, 1re rangée : K. Soucy, Nathan N., Jack M., H. W., Maxime B., Vincent T. et Nokoni O.
2e rangée : Maxime V., Chelsey S., Tamika R.-R., Joey P., Julie-Michèle L., Brittany P. et Tania L.

Absents au moment de la photo : James C., Yannick B. et Stéphanie B.

Le Bulletin du Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska est publié le premier lundi de chaque mois de septembre à juin.
Une copie de tous les bulletins est disponible sur la page web de l'école.



Page web de l'école : <http://cahm.nbed.nb.ca>
l'apprentissage du Haut-Madawaska : 323 boulevard Long, Clair, N.-B., E
Téléphone : 992-6006 **Télécopieur :** 992-6003
Directeur : Roberto Gauvin **Directeur adjoint :** Claude Chassé
Conseil des élèves : **Présidente :** Émilie Thériault,
Secrétaire : Mélanie Dionne et **Trésorière :** Myriam Pelletier

